Effectif du régiment de Gruyère en 1780 : 1'476 hommes

Compagnie colonelle

Colonel de Maillardoz Lieutenant-colonel Philippe de Reynold Major Jean Nicolas de Reynold Adjoint-major Mr. Musy de Gruyère

1er bataillon

- 2 capitaines
- 2 lieutenants
- 2 sous-lieutenants
- 1 enseigne
- 1 secrétaire
- 1 chirurgien
- 8 sergents
- 1 fifre
- 4 tambours
- 6 caporaux
- 6 appointés
- 13 grenadiers
- 3 canonniers
- 120 factionnaires

7À	me	ha	tail	lon



170	au total	168	au total
154	hommes (compagnie de La Tour)	138	hommes (compagnie de Broc)
166	hommes (compagnie de Grandvillard)	153	hommes (compagnie de Charmey)
164	hommes (compagnie de Montbovon)	189	hommes (compagnie de La Roche)

L'un des sous-lieutenants de la compagnie de Grandvillard est Jean Caille, d'Estavannens

Tous les hommes de 16 à 60 ans sont enrégimentés, ce qui permet d'atteindre l'effectif théorique de 12'000 hommes, taux extrêmement élevé puisqu'il dépasse probablement un huitième de la population. Il y a désormais onze régiments cantonnés sur l'ensemble du canton et formant autant de compagnies à 200 hommes que le rôle le permet.

Le fusil avec bïonnette est devenu l'arme courante. Les hommes doivent s'habiller à leurs frais, les communes pourvoyant à l'équipement des soldats pauvres. L'instruction demeure toutefois très rudimentaire. Il y a dans chaque village des exercices de marche et de maniement d'armes, au printemps et en automne. La revue annuelle passée par le colonnel est plutôt une fête qui incite le soldat à remettre en ordre ses effets.

Les lacunes de l'instruction sont comblées partiellement par l'activité des sociétés de tir qui, apparues au 16ème siècle, furent encouragées par le gouvernement à tirer "au blanc" et à manier les armes.